

## Le manifeste sur une PMA généralisée

Comme toutes les récentes mesures sociétales, l'argument fallacieux d'une évolution de la morale veut s'imposer à la sagesse des peuples. *POINT DE VUE*

### L'imposture des élites

Par Chantal Delsol

Un manifeste signé par 130 médecins, et pas des moindres, réclame le droit de pratiquer la PMA par l'usage de la provocation, comme cela a été fait déjà par le passé : en proclamant tous ensemble qu'ils ont outrepassé la loi. La déclaration vaut dénonciation de la loi, que l'évolution des temps aurait rendue scélérate. On compte sur le nombre pour enfoncer la digue : la loi n'osera pas punir ces célébrités.

Ainsi les signataires s'y prennent-ils pour faire évoluer les lois dites sociétales. Ça marche ! Le "manifeste des 343 salopes" avait déjà porté ses fruits.

On peut s'interroger sur le mode opératoire.

Que la morale change et évolue, c'est un fait naturel et bénéfique. Les sociétés humaines ne sont pas comme les astres fixes d'avant Galilée. Il y a encore cinquante ans, on défendait la torture, il y a encore deux siècles, on défendait l'esclavage, et il y a six siècles, on brûlait les sorcières... Mais comment la morale évolue-t-elle ? Par de longues et lentes prises de conscience, qui concernent des couches de plus en plus vastes de la population. Il arrive un moment où les esprits réalisent qu'il faut cesser de torturer dans les prisons, de fermer les yeux devant les violeurs d'enfants pour défendre les institutions ou d'envoyer les homosexuels en prison.

Le manifeste en question n'appartient pas à ce processus. Il n'exprime pas une prise de conscience générale, il soumet l'opinion citoyenne à l'opinion de quelques-uns, rendus puissants par la voix médiatique et l'écho d'embroute. Les citoyens, dans leur ensemble, ont assez de bon sens pour se mettre plutôt à rire devant l'idée de pouvoir légalement congeler ses propres ovocytes et décider de sa grossesse à l'âge de 65 ans. Ici, il ne s'agit aucunement d'une évolution des mentalités mais d'une contrainte d'opinion imposée par des

élites reconnues, sur un sujet qui pourtant concerne tout le monde et sur lequel tous peuvent penser avec justesse.

Il est normal que la morale évolue. Mais nous n'avons pas à nous laisser imposer telle ou telle évolution morale par un groupe d'aristocrates de la pensée qui se prennent pour le fer de lance du progrès universel.

Il faut regarder de plus près les critères auxquels se réfèrent ces élites tapageuses et ces amateurs de scandale.

Ici, comme souvent, la sagesse est du côté des peuples et c'est bien pourquoi certaines élites les détestent.

Faut-il que la loi se range derrière le moindre groupe fracassant qui crie "Chiche ! mettez-moi en prison si vous l'osez !" ? La loi d'un pays obéit-elle à l'intimidation ? Les gouvernants sont-ils à court d'arguments pour répondre aux intimidations ? C'est qu'ils se trouvent absolument sans voix devant le seul critère qui fonde nombre de mesures dites sociétales : la loi du désir.

La loi du désir représente l'impératif "moral" unique devant lequel s'incline la cléricature qui fait en France la pluie et le beau temps, contre l'avis d'une population douée de bon sens. Il s'agit de réaliser et de permettre ce dont l'individu peut avoir envie. Par exemple, j'ai envie d'un enfant à l'âge de 65 ans. C'est ainsi qu'on traduit comme une infertilité injuste l'impossibilité pour un couple homosexuel d'avoir un enfant : tout ce qui va contre l'envie et le désir est injuste. C'est au nom de cette loi du désir que signent les 130 médecins et biologistes. Cependant, ce faisant, ils n'accompagnent pas du tout une évolution morale légitime, reconnue par une évolution des mentalités populaires. Le moindre artisan de village voit un signe de caprice infantile et de démence politique dans la volonté de permettre des grossesses au gré des envies, car il sait bien que les enfants en pâtiront. Ici, comme souvent, la sagesse est du côté des peuples et c'est bien pourquoi certaines élites détestent les peuples.

En raison de l'illégitimité de l'exigence portée par quelques activistes, il faut considérer ce genre de pétition non pas comme l'expression d'une évolution de la morale commune, mais comme un chantage d'imposteurs. ●



Chantal Delsol,  
philosophe,  
membre  
de l'Institut  
et professeur  
à l'université  
de Marne-la-Vallée.